

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE

Droit, Economie Gestion
MENTION Administration économique et sociale

L'Administratrice provisoire du Collège Charlotte CLAVERIE-ROUSSET,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al. 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : ***Droit, Economie Gestion***

Mention : ***Administration économique et sociale***

Année d'étude : **2^{ème} année de Licence - IDE Périgueux**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
FAURE	Pierre-Henri	Enseignant	Economie Monétaire et financière
LOPEZ	Myriam	Enseignant	Informatique pour l'économie et la gestion
LOURME	Alexandre	Enseignant	Statistiques descriptives et mathématiques financières
MONTALBAN	Matthieu	Enseignant	Macroéconomie
RIBEYROL	Monique	Enseignant	Droits des contrats
BLANC PEREZ	Marie-Pierre	Enseignant	Langue de spécialité économique, juridique et sociale Espagnol
GUYONNET	Adeline	Enseignant	Langue de spécialité économique, juridique et sociale (Anglais)
RIVIERE	Marie-Charlotte	Enseignant	Comptabilité financière et gestion
VILA	Jean-Baptiste	Enseignant	Droit administratif

Article 2 : Monsieur Sébastien MARTIN est nommé en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour la deuxième session d'examens de l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Bordeaux, le 19/04/2022

Charlotte CLAVERIE-ROUSSET
Administratrice provisoire du collège
Droit Science Politique Economie
Gestion

